

§ II- LETTRES, N° 235

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N° 160

LETTRE, N° 160

+

Dijon, ce 27 Juin 1868.

Comme le temps passe vite, mon Enfant, c'est effrayant! Ah! si nous savions donc au moins rendre tout seconde acceptable devant Dieu, il n'y aurait rien de perdu alors même que nous n'aurions rien su faire!

Il Le Rév^{me} Père ne viendra probablement ici que vers le Mois d'Août. C'est le T.R.F. Souaillard qui nous l'écrit. Priez bien que nous ayons sa visite à Béthanie. Je l'estime bien désirable à tous égards.

J'ai dit quelques mots au R.P. Eveillé au sujet des recréations. S'il vous en parle et l'accepte, mettez le aussitôt en pratique. S'il ne vous en dit rien, n'en parlez pas.

M^{le} de S. Juan est d'avis que tout le Compte rendu soit imprimé tel quel. Je viens de lui écrire. Je ne suis pas encore bien décidé; mais j'ai relu le passage relatif à l'objection 2^e; et je crois, qu'en abrégant un peu, ce détail des degrés à traverser est nécessaire pour rassurer les esprits ombrageux. Du reste, vous reverrez (-----) 22 Juillet; alors seulement nous arrêtons définitivement quelque chose.

Je m'inquiète un peu de la santé de nos chères filles et enfants. Je crains que ce lever de 4^h ne les fatigue à la longue, surtout que vous n'êtes pas toujours à la chapelle, encore à 9^h du soir. Avancez le ~~seuer~~ coucher, et si ce lever fatigue supprimez le. Nous prions le bon Dieu de nous envoyer d'ailleurs ce qu'elles voulaient gagner ainsi. ~~si-la~~ S'il vous semble que l'on peut continuer ainsi, forcez à prendre dispense celles que vous verrez faiblir.

J'ai vu hier la caisse ~~q~~ du couvent. Elle est



quelqu'un
1868

comme la nôtre, avec cette différence qu'elle est percée de trous au dessus (comme sont les troncs) de sorte que l'on puisse y mettre de l'argent, mais non en prendre, sans ouvrir.

Il faudra plus tard faire cela à la nôtre; mais pas avant que les 3 clefs puissent être déposées en 3 mains différentes.

J'avais sondé le R.P. Mas pour venir nous prêcher la retraite. Il accepterait de grand coeur, mais: 1° il sera peut être difficile de combiner sa venue dans le temps de la morte saison. Cela lui serait plus facile en Octobre, si j'ai bien compris. 2° Il faut savoir si cela se peut sans blesser notre Province et je veux là dessus consulter le T.R.P. Souaillard. C'est toujours ds le cas où le R.P. Boulanger ne pourrait pas venir.

~~Vous-feriez~~ M^{me} Grusse vous fait dire qu'elle compte vous arriver la veille, dès le 21, au soir.

Faites prier pour M^{le} Noëmi Meynier qui est toute désolée et abattue par une mort. Elle n'est plus reconnaissable. Elle va aller passer quelques jours chez M^{me} Grusse, pour se remettre.

Honoré est accablé de besogne, c'est pour cela qu'il n'écrit pas. Sa femme et ses enfants sont à Arcachon par ordonnance du médecin. Priez pour elles.

Un détail bien matériel. - J'ai cru comprendre, ~~des~~ dans mon voyage, & que si ~~le~~ nos lapins prospèrent si peu c'est qu'ils n'ont pas d'air. Lucie pourrait faire une petite clôture à ~~jeux~~ clairevoie, qui permettrait de laisser leur porte ouverte pendant le jour

Je crois deviner pourq. S. (-----) était un peu découragée. J'y ai pensé dès que j'ai été parti; mais c'est encore un enfantillage. Enseignez-lui à devenir grande et forte.

Je ne sais si je me suis mal expliqué mais mon intention formelle c'est que Lucie obéisse non seulement à vous et à moi mais à toutes celles qu'il nous plaira de désigner pour lui commander, et en particulier à S. Cécile qui est toute désignée par son emploi. Sans cela, il lui serait folie d'espérer à arriver même au rang des petites-soeurs. L'obéissance fidèle est une des premières conditions, en tout, à Béthanie.

Les objets que j'ai eu occasion d'acheter sont



Lucie Meynier
not

destinés aux besoins de la maison. On pourra donc s'en servir dès que besoin sera. Les deux porte-manteaux cassés nous sont donnés gratis; et tout le reste est bon marché.

L'inscription de la croix vous sera renvoyée par M^{me} Bontoux avec une petite vis en cuivre, pour l'attacher.- On nous fait le baton de procession, très simple, mais convenable, je crois.

N'hésitez pas à mettre la M^{me} de Lagonde, c'est le moins que nous puissions faire pour la bien recevoir. Le R.P. Eveillé partira de bonne heure pour les eaux, paraît-il, je serai donc seul en bas et très bien.

Le bon abbé Claudon a eu des ennuis; il nous reste dévoué. Il ne viendra probablement pas au 22 Juillet; M. l'abbé Conscience tient à venir. Il nous a dit que celui qui a fait la pompe serait venu nous la placer volontiers et n'aurait demandé que le voyage et 5^f de sa journée. ~~Il est bien, et ne~~ Je regrette de ne l'avoir pas su plus tôt. C'eût été bien préférable, car il s'y entend très bien. Pour 10 ou 15^f. au plus nous en aurions été quittes. Les tuyaux de plomb sont très bons encore, et s'ils sont percés, c'est le pompier de Gy qui les aura gâtés. N'ayons plus affaire à lui, en aucune manière.

J'ai vu le médecin. Il assure que la fistule n'est rien; que cela vient uniquement de la dent; et qu'il suffira de l'enlever quand elle me fera mal.

J'ai bien envoyé 600, mais je me souviens n'avoir mis que 400 sur l'adresse. Vous n'allez pas tarder à en recevoir reçu. C'est à vous à les porter en dépense

27 Juin.

J'espérais une lettre de vous ce matin, Mon enfant, et j'avais retardé le départ de la mienne afin d'y répondre, car j'ai bien de la besogne, le martyrologe, le compte-rendu, la correspondance puis un sermon pour S. Pierre, le 5 Juillet, la retraite de Langres et celle de S. Désert. Je regrette maintenant d'avoir gardé cette lettre puisque je n'ai rien reçu.

Veuillez prier pour une âme capable de grand bien, mais ayant peine à s'arracher aux voies dangereuses.

La jeune fille (naine) ~~deit~~ que M. le Curé de



Guillaume
Avis

N.D. nous a adressée l'an dernier, Jeanne Lourrau, je crois, vient de revenir envoyée encore par M.^{le} Curé. Elle demande encore de nous venir. S. Madeleine la connaît beaucoup. Je lui ai promis de vous transmettre sa demande, mais c'est tout. Je ne vois pas assez clairement ce que nous devons faire pour agir. Je vois deux obstacles, 1^o sa taille qui est vraiment ridicule (La taille seulement) 2^o la crainte que ce soit l'impossibilité de se placer dans le monde qui la pousse au couvent. A part cela, je ne vois rien à dire.

Le supérieur des Récollets de Nîmes m'écrit au sujet de M^{lle} Virginie. Elle nous viendra au mois d'Octobre au plus tard. Il en est très content, mais il paraît qu'il lui est impossible de porter des bas de laine, même en hiver. Il m'en avertit et me demande si c'est un obstacle. Comme S^r auxiliaire, non; mais est-il prudent de l'exposer à sortir beaucoup. Comme une de nos Enfants ou petite soeurs, non plus. Mais comme S^r cloîtrée, c'est une grave difficulté. Donner des dispenses momentanées, c'est bon; mais absolues? Il me semble que nous ne le devons pas. Mais dans quelle catégorie pensez-vous que nous ferons bien de l'admettre?

La question de S. Magdelaine de Langres doit se trancher ~~en~~ le mois prochain, priez bien pour elle.

M^{le} Bailly m'écrit que Jeanne se décourage de ne recevoir absolument rien de vous. Elle croit que c'est un parti pris, que vous la reniez; et M^{le} Bailly croit que c'est une épreuve que vous lui infligez et nous prie de l'abréger parceque c'est au dessus des forces de Jeanne. Vous ferez donc bien d'écrire quelques lignes dès que vous le pourrez.

~~En-me-prie~~ Je voudrais bien vous voir au Noviciat ou à l'ouv(-----)ble pour la coupeuse, qui vous permet de laisser constamment en place la 4^e table du réfectoire. On me propose 2 tables une en noyer: 1 m. de largeur sur 3^m de long (y compris 4 3 ou 4 allonges), angles arrondis- 25^f, un peu vieille sur roulettes; une autre en hêtre à peu près neuve, fort épaisse, même longueur et même largeur, en une seule pièce: 30^f. Je vous prie de

pas de dot, vous le savez, ni rien absolument pour les premiers frais. (a)

(a) Note en marge, en face du second paragraphe.



Handwritten signature: Jeanne Lourrau

me dire à de quelles dimensions il faudrait cette table et à peu près comment il la faudrait, au cas où je trouvais ce qu'il faut ici, à Gray ou à Besançon. Je tiens à vous voir ce meuble.

Mon frère avait acheté il y a 3 ou 4 ans pour 450 francs une belle-bonne machine à coudre dans l'intention de former chez lui un atelier de confection annexé au magasin. Il a dû y renoncer, à cause de la concurrence. Cela n'a duré que quelques mois. Depuis ce temps il ne s'en sert que bien rarement. Je lui ai demandé dans une dernière s'il avait l'intention de s'en défaire. Il me répond que si nous en avons besoin il nous la cédera, en très bon état, 300^f avec les accessoires, et port payé. La question est de savoir si aujourd'hui on ne peut pas en avoir d'excellente(-) et toutes neuves, pour ce prix là. En tout cas, ^{me} Martin nous offrant de nous prêter la sienne, nous n'en avons pas besoin pour le moment, n'est-ce pas?

Il me tarde de recevoir des nouvelles de votre âme; vous ferez bien je crois de continuer par lettre, mais en abrégé, ce que vous aviez commencé à faire là bas chaque jour à 10 heures. Dites-moi aussi si vous souffrez moins de la part (--) R. (-----).; enfin, tout ce qui peut m'éclairer sur votre état d'âme, car tout m'intéresse sur ce sujet. En attendant, je vous bénis bien fort, et avec vous chacune de nos filles et de nos Enfants, car toutes me sont chères et bien chères, en-Notre-

Votre père en Notre Seigneur,

fr. M. Jean Joseph

Vous ferez bien de m'envoyer une demande officielle adressée au R.P. Bissey pour avoir le R.P. Boul-prédicateur de notre retraite. Je m'en la remettrai moi-même et m'en servirai pour avoir le R.P. Mas, si le premier nous est refusé.

Encore à Dieu!



Spécial
1888